



Guillaume Vuillemey. Une analyse pionnière des excès de la mondialisation qui justifie plus que jamais le recours à l'intelligence territoriale.

## Et si la démondialisation commençait dans nos territoires ? Le regard de Guillaume Vuillemey

Professeur de finance à HEC, Guillaume Vuillemey, docteur en économie, n'a que trente-quatre ans, mais accumule déjà une solide expérience internationale. Ses activités de recherche l'ont en effet mené d'Harvard à la Banque centrale européenne, où il s'est familiarisé avec les ressorts de la mondialisation. C'est donc moins en théoricien qu'en praticien qu'il a signé, fin 2022, aux Editions du Seuil, un essai qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'est pas passé inaperçu : *Le temps de la démondialisation*.

Dans l'entretien qu'il a accordé à Thierry Hory, président de SEBL Grand Est, il s'explique sur les attendus de cet ouvrage, bien résumés par son sous-titre : *"Protéger les biens communs contre le libre-échange"*. Une protection qui, plaide-t-il, passe par un audit de nos territoires qui, trop souvent, payent les "coûts cachés" de la mondialisation, tant sur le plan social qu'environnemental. D'où le rôle central qu'il assigne aux aménageurs, "engagés de plain-pied" dans les réalités locales.

### Pourquoi INTEREST

Concevoir l'aménagement du territoire avec comme perspective le développement économique, en usant du formidable levier de l'intelligence territoriale – l'intelligence économique appliquée aux territoires – tel est l'objectif stratégique que se fixe aujourd'hui SEBL Grand Est. Dans cet esprit, la lettre INTEREST – L'Intelligence territoriale Grand Est – a vocation à être une plate-forme de réflexion où des experts de premier plan, issus d'horizons différents, livrent leurs analyses et proposent des pistes d'action pour optimiser les ressources de notre région.

Plus que jamais, il s'agit d'approfondir notre réflexion, de créer de nouveaux réseaux, d'être agiles et proactifs dans une démarche stratégique sur le long terme... Dans la guerre économique planétaire, l'enracinement local et la mise en valeur des identités comme des ressources constituent des critères différenciants et positifs, à même d'optimiser nos atouts vis-à-vis de nos partenaires, sur nos territoires comme à l'international.

**Vous écrivez : "Le but de ce livre est de renouveler en profondeur la critique de la mondialisation." Et votre introduction a pour titre "Défendre les biens communs". Qu'entendez-vous par "biens communs" et en quoi se trouvent-ils aujourd'hui, selon vous, menacés par la mondialisation ?**

Notez d'abord que je n'emploie le terme de biens communs qu'au pluriel. Pourquoi ? Parce qu'ils sont de plusieurs sortes et qu'on les trouve à divers niveaux, politiques, économiques ou territoriaux : il peut s'agir d'un patrimoine culturel ou environnemental qui concerne tous les Européens, d'une institution sociale chère aux citoyens d'un même État, mais aussi d'un savoir-faire industriel propre à une région, voire d'une tradition artisanale tout à fait locale... J'en parle peu dans mon livre, mais il peut aussi s'agir d'intérêts géopolitiques à défendre et d'instruments de souveraineté à préserver. L'actualité

internationale, ai-je besoin d'insister, nous montre combien les questions d'approvisionnement stratégiques sont au cœur de notre vie quotidienne et participent à la cohésion sociale. Une notion que la mondialisation et son corollaire, le profit immédiat, tendent à faire passer au second plan... Jusqu'au jour où la réalité se venge !

Pourquoi la défense de ces biens communs s'oppose-t-elle à la logique profonde de la mondialisation ? Tout simplement parce que celle-ci est une construction hors sol liée au triomphe du commerce à longue distance qui en est le poumon. Les échanges lointains, on le sait, existent depuis l'Antiquité mais ils prennent un essor décisif avec l'ouverture des grandes voies maritimes à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Jusqu'alors, le droit commercial – on le voit au Moyen-Âge avec le droit des foires – était un droit d'exception qui n'empiétait que très peu sur le droit commun, forgé par les sociétés politiques, nations ou em-

pires, principautés ou grandes cités - bref, entités humaines ancrées dans un territoire et fédérées par des valeurs communes. À partir du moment où ces entités sont devenues contournables par la mer, un droit autonome, favorable au seul commerce, s'est mis en place. Et en quelques siècles, ce droit qui était un droit des marges, d'essence purement individualiste, a empiété sur le droit des terres, celui de la cité, au point de faire prévaloir des intérêts purement privés sur l'intérêt général *lato sensu*. Tant que, jusqu'à la révolution de la vapeur, au XIX<sup>e</sup> siècle, on échangeait peu de biens, cette tendance restait souterraine. Avec la mondialisation industrielle puis financière, ce triomphe de la norme commerciale sur la norme politique, donc démocratique, saute aux yeux...

**Dans votre démonstration, vous expliquez que la mondialisation s'est faite au profit des "mobiles" tandis que les "immobiles" devaient assumer seuls et avec toujours moins de moyens l'entretien de ces biens communs. De fait, vous pointez tout particulièrement ce que vous appelez "les coûts cachés" de la mondialisation. Pourquoi ?**

Parce qu'ils ont été globalement passés sous silence, par conformisme ou par ignorance ! Jusqu'à une date récente, les promoteurs de la mondialisation ne communiquaient que sur son principal avantage pour le consommateur : des biens qui se multiplient à des prix de plus en plus bas. Ce qui est formellement exact mais n'est qu'un aspect de la question. Car la contrepartie de cette abondance de biens privés, c'est la raréfaction des biens publics ! En faisant de la valeur marchande l'étalon de toutes choses, on est resté aveugle - volontairement pour certains, involontairement pour d'autres - sur les dégâts sociaux et environnementaux de cette fuite en avant. Laquelle a provoqué, du même mouvement, le déménagement des usines vers les régions du monde les plus pauvres, là où le coût du travail est négligeable, et l'utilisation massive d'énergies périssables pour acheminer, depuis l'autre bout de la planète, ce que les pays riches (qui, du coup, le sont de moins en moins), ne produisent plus...

Suivant la méthode de calcul retenue, 80 à 90% des biens consommés transitent aujourd'hui par voie maritime. Et ils sont acheminés, facteur aggravant, par des porte-containers géants immatriculés quasiment à 100% sous les pavillons de complaisance de paradis fiscaux. Ce qui rend les États totalement impuissants à prévenir, par des normes appropriées, les catastrophes environnementales que provoque inévitablement ce type de transport... Et encore moins à se faire indemniser quand elles ont lieu. Ne parlons pas du droit du travail - ou plutôt du non-droit - en vigueur dans ces entreprises. Tout cela constitue un rac-

courci frappant de la manière dont s'est structurée la mondialisation afin d'échapper à tout contrôle étatique, donc à toute solidarité. En se déterritorialisant toujours davantage, les entreprises mondialisées visent d'abord à défiscaliser leurs profits et donc à participer le moins possible au maintien des biens communs que nous évoquons. Or pendant qu'une minorité de "mobiles" s'enrichissent sans payer d'impôts (ou si peu !), c'est sur la majorité des "immobiles", citoyens ou PME, que repose le fardeau fiscal...

**Cette mondialisation qui a pris sa vitesse de croisière voici quarante ans est donc, selon vous, une impasse. Dès lors, quel système économique et politique envisager pour lui succéder ?**

Démondialiser, c'est évidemment réhabiliter une forme de protectionnisme. Je dis "une forme" car il ne faut pas se leurrer : il ne s'agit évidemment pas de revenir à une fermeture des frontières qui, soit dit en passant, n'a jamais existé, même au Moyen-Âge ! Ceux qui prétendent que, grâce au protectionnisme, on pourrait relancer par miracle la croissance et l'emploi, se trompent également à mes yeux. En revanche, il faut penser le protectionnisme comme un élément clé pour préserver des atouts que la mondialisation sacrifie sur l'autel de la rentabilité immédiate.

Il existe des biens à "protéger" qui ne produisent pas de "cash" : nos intérêts géostratégiques, je l'ai dit. La biodiversité, également. Et aussi l'accès du plus grand nombre aux services publics, condition sans laquelle la vie quotidienne peut devenir un enfer pour un certain nombre de nos concitoyens.

Vous avez donc raison de placer l'enjeu sur le terrain politique, celui de la cité. De l'échelon local à l'échelon continental, en passant par celui de l'État et celui de la Région, il est parfaitement légitime de s'interroger sur les biens communs qui doivent être préservés, donc soustraits à une logique marchande. Quand une région viticole crée une appellation d'origine contrôlée, qu'est-ce d'autre que du protectionnisme bien compris ? Cela n'entrave nullement le commerce mondial. Mais cela permet à une communauté de recueillir les fruits de son travail sans être entraînée dans la spirale destructrice de la standardisation et tout en défendant la nécessaire identité de son terroir. C'est une erreur de considérer le protectionnisme comme une recette unique ; il faut le concevoir, au contraire, comme un levier décentralisé, adapté à des situations par essence contrastées. Chaque territoire, chaque communauté doit pouvoir s'organiser pour protéger ce qui fait à la fois sa force et sa personnalité.

**Quel regard portez-vous, à ce propos, sur l'aménagement du territoire dans notre pays ?**

Christophe Guilluy et quelques autres ont bien montré comment l'État français, après un effort remar-

**De l'échelon local à l'échelon continental, en passant par celui de l'Etat et celui de la Région, il est parfaitement légitime de s'interroger sur les biens communs qui doivent être soustraits à une logique marchande.**

quable dans les années 1960, a progressivement abandonné l'idée d'aménagement du territoire pour laisser chaque métropole s'adapter au marché mondial. On sait ce qu'il en est advenu : l'émergence d'une "France périphérique" abandonnée à son sort et livrée au ressentiment. Les gouvernements, toutes tendances politiques confondues, ont laissé se transformer en friches les complémentarités qui pouvaient s'instituer entre territoires urbains et zones rurales. S'il n'y avait qu'une chose à retenir du livre de Nicolas Dufourcq, le président de la BPI (Banque Publique d'Investissement), opportunément intitulé *La désindustrialisation de la France* <sup>(1)</sup>, c'est le chiffre qu'il donne relatif à la proportion de grands patrons vivant ailleurs que dans une métropole : moins de 5% ! C'est un constat sans appel, comparé à l'Allemagne ou à l'Italie, où c'est près d'un sur deux ! C'est pourquoi, l'expression vaut ce qu'elle vaut, je plaide pour un protectionnisme *social et environnemental* qui redéfinisse l'aménagement du territoire en fonction des besoins locaux, puisque l'État a malheureusement abdiqué toute ambition globale en la matière... L'idée est aux antipodes du nationalisme belliqueux qui s'attache trop souvent à l'idée de protectionnisme : l'objectif n'est pas de se protéger des autres, assimilé à des adversaires, mais de comprendre que le laisser-faire est une forme d'injustice envers des populations dont on sacrifie les talents, les traditions culturelles, bref l'identité au profit de calculs à court terme qui aboutissent à une paupérisation accélérée.

**Au plus fort de la crise sanitaire, on s'est aperçu que beaucoup de produits essentiels pour y faire face n'étaient plus fabriqués en France. Le mot de "relocalisation" s'est alors imposé. Trois ans plus tard, où en est-on ?**

Malheureusement, pas très loin. J'ai étudié récemment la question des masques et je dois dire que le bilan n'est pas vraiment brillant. Après des efforts consentis pour aider les entreprises à relocaliser leurs productions, force est de constater que la situation est quasiment redevenue ce qu'elle était en 2020. Aujourd'hui, la commande publique s'est tarie et le secteur de la santé recommence à acheter aux Chinois. Les entreprises qui s'étaient contentées d'ajouter une ligne de production supplémentaire à leurs chaînes de fabrication s'en sont sorties. Celles créées *ex nihilo*, comme c'était à craindre, sont aujourd'hui en faillite. C'est toute la différence entre une posture et une prise de décision stratégique... Et la preuve que la commande publique, après une brève parenthèse, s'est recentrée sur le moins-disant. L'État, en l'espèce, n'a pas agi autrement que le consommateur moyen qui se précipite sur un produit à bas prix fabriqué en Chine, sans réfléchir aux conséquences de son acte d'achat...

**Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse... le Grand Est est une région particulière en ce sens**

## L'analyse du Président de SEBL Grand Est Protéger n'est plus un gros mot !



Il fut un temps pas si lointain où, dans les écoles de commerce, et notamment la plus prestigieuse d'entre elles - HEC, d'où est issu notre invité - on apprenait que la mondialisation était forcément "heureuse" et que les échanges ne pouvaient qu'améliorer le sort de tous en permettant à chacun, où qu'il soit, de consommer sans entraves des produits toujours meilleurs à des prix toujours plus bas.

Nous savons maintenant qu'il y avait, dans ce conte de fées, un peu à prendre... et beaucoup à laisser ! Car entre l'intention affichée et sa réalisation, nombre d'usines ont déménagé pour produire ailleurs et ceux qui se sont retrouvés sans travail n'ont pas nécessairement bénéficié de la reconversion promise par les prophètes de la révolution tertiaire...

### Une troisième voie réaliste entre les illusions du "doux commerce" et celles d'un retour en arrière, ni possible ni souhaitable

Faut-il pour autant fermer les frontières aux produits étrangers, au risque que la réciproque s'abatte sur nos exportateurs ? Évidemment non, et c'est tout l'intérêt de l'essai de Guillaume Vuillemeys que de choisir une troisième voie réaliste entre les illusions du "doux commerce" cher à Montesquieu et celles d'un retour en arrière, ni possible, ni souhaitable.

Cette troisième voie est celle d'une protection ciblée des biens immatériels qui doivent échapper à la loi du profit : savoir-faire irremplaçables, services publics nécessaires, toutes choses qui, en disparaissant, constituent, dit-il, le coût caché de la mondialisation.

D'où le rôle central qu'il assigne à l'aménagement du territoire et à ceux qui, sur le terrain, en ont la responsabilité. Le nouveau protectionnisme qu'il appelle de ses vœux est tout l'inverse d'un repli sur soi : c'est une méthode volontariste et décentralisée, en phase avec des situations par définition contrastées. Quand il nous dit que *"chaque territoire, chaque communauté, doit pouvoir s'organiser pour protéger ce qui fait à la fois sa force et sa personnalité"*, qui oserait lui donner tort ? Sûrement pas les élus locaux !

Thierry HORY

**qu'elle possède des frontières avec plusieurs pays d'Europe, qu'elle est partie intégrante du cœur de l'Europe. Comment peut-elle penser son futur dans la perspective de reterritorialisation que vous évoquez ?**

À coup sûr, en essayant de retrouver pleinement sa place, qui fut centrale autrefois grâce au poids de la sidérurgie, dans l'écosystème environnant. L'Allemagne, où les entreprises intermédiaires ont conservé toute leur force, montre l'exemple à suivre : nos voisins ont toujours su défendre une vision stratégique précise sans pour autant verser dans l'étatisme planificateur qu'on reproche parfois à la tradition française qui, pourtant, l'a largement remise ! Dans la région Grand Est comme ailleurs, il y a une réflexion à mener sur ce qui constitue vos biens communs à défendre en priorité. Votre culture industrielle reste un atout considérable qu'il ne faut surtout pas abandonner. Y compris dans le contexte de la transition énergétique, où rien ne se fera sans une industrie performante. A l'heure où la réflexion sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises est devenue si importante, votre tradition d'un solide capitalisme familial inséparable, comme en Allemagne, du fameux *Mittelstand*, peut grandement contribuer au mouvement de reterritorialisation qui s'impose face aux excès de la mondialisation. Engagés de plain-pied dans les réalités locales, les aménageurs que vous êtes ont, de ce point de vue, un rôle central à jouer. ■

(1) Odile Jacob, 2022

## Biographie

Né en 1988 près de Lons-le-Saunier (Jura) où il a grandi, Guillaume Vuillemeu a obtenu son doctorat en économie à Sciences Po (Paris) en 2015, après un master en économie à l'Ecole Polytechnique. Ses principaux domaines de recherche portent sur les marchés de produits dérivés, le fonctionnement et la régulation des banques et des marchés financiers, ainsi que sur la gestion des risques et l'histoire économique. Il a notamment publié des travaux de recherche dans le *Journal of Finance*, le *Journal of Financial Economics* et la *Review of Financial Studies*.

Guillaume Vuillemeu a effectué des séjours de recherche dans plusieurs institutions étrangères, notamment la Banque Centrale Européenne et l'Université de Harvard. Avant d'enseigner à HEC, Il a été économiste au département de recherche de la Banque de France et chercheur associé à la chaire de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) sur le risque systémique.

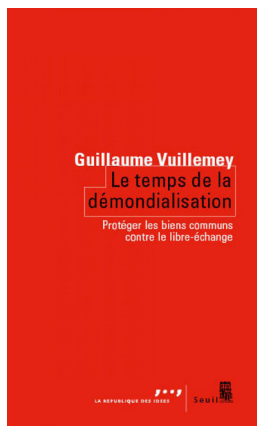
Dans *Le Temps de la démondialisation* (Le Seuil, octobre 2022), il démontre comment, depuis les Grandes découvertes, le secteur maritime a fait émerger des règles fiscales et sociales d'exception, lesquelles ont conduit à une déterritorialisation des échanges et à une dérégulation à grande échelle. Une logique qui, selon lui, a généré des coûts cachés, notamment sociaux et environnementaux, auxquels il est urgent de s'attaquer par une taxation responsable des flux de marchandises.

## Territoires et mondialisation

*"Dès lors que les acteurs du commerce mondial peuvent choisir où exercer leurs activités, les États sont placés en concurrence les uns vis-à-vis des autres ; ils sont alors moins portés à viser le bien commun, et davantage tentés de réécrire le droit local pour permettre une plus grande satisfaction des intérêts commerciaux. [...] Les conséquences pour l'ordre social sont considérables. [...] D'un côté, les "mobiles", qui peuvent exploiter la déterritorialisation des échanges, faire jouer la concurrence entre États, poursuivre leurs fins privées à l'échelle mondiale sans guère de considération pour le bien commun des terres où ils se trouvent. De l'autre, les "immobiles", qui n'ont pas cette possibilité, et subissent localement la dégradation des biens collectifs. [...]"*

*Le débat sur la démondialisation doit donc être ouvert et traité sérieusement. Si l'on refuse d'en parler, le plus grand risque est que celle-ci s'impose à nous de manière pathologique, violente et désorganisée, en raison d'urgences non maîtrisées ou de la résurgence de tensions guerrières. Il se peut que nous soyons déjà engagés sur ce chemin. Plutôt qu'un processus négatif ou réactif, la démondialisation peut au contraire être pensée comme l'affirmation positive de biens communs qu'il s'agit de défendre politiquement, sur chaque territoire. C'est sur cette voie qu'un protectionnisme repensé de fond en comble peut nous permettre d'avancer."*

**Guillaume Vuillemeu, Préface du *Temps de la démondialisation*, Seuil, 2022**



## Pour en savoir plus

Outre *Le temps de la démondialisation*, Guillaume Vuillemeu a publié de nombreux travaux. En voici quelques-uns, recensés sur le site de Cairn Info : <https://www.cairn.info/publications-de-Guillaume-Vuillemeu--113114.htm>

Sur Xerfi Canal, sa conférence intitulée : Est-il normal que la responsabilité des actionnaires soit toujours limitée ? offre quant à elle un bon aperçu de sa pensée économique : <https://www.xerficanal.com/economie/emission/Guillaume-Vuillemeu-Est-il-normal-que-la-responsabilite-des-actionnaires-soit-toujours-limitee-3749060.html>. À signaler enfin, la critique du *Temps de la démondialisation* par

Le Monde du 13 octobre 2022 : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/13/le-temps-de-la-demondialisation-pour-un-protectionnisme-d-interet-general\\_6145588\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/13/le-temps-de-la-demondialisation-pour-un-protectionnisme-d-interet-general_6145588_3232.html)